

# REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION



*Récré'Assmat*

*Ce règlement intérieur sert à préciser les statuts, il ne peut donc ni les modifier, ni les contredire.*

*Il est impossible aux adhérents de l'association*

**L'association Récré'Assmat est une association d'assistantes maternelles de Joué-Lès-Tours**

## *Cette association a plusieurs objectifs :*

- Mettre en relation les assistantes maternelles agréées, professionnelles de la petite enfance avec un organisme habilité pour un accompagnement juridique en cas de conflit avec l'employeur, mais aussi apporter une aide administrative (contrat, calculs, retraite, etc...)
- Réunir les assistantes maternelles agréées autour de moments conviviaux entre adultes afin de rompre l'isolement et ainsi développer un état d'esprit de solidarité et d'entraide entre collègues
- Proposer des activités adaptées aux enfants accueillis, ce qui permettra d'offrir en plus de la prise en charge de chaque enfant dans son individualité par son assistante maternelle, les avantages de la collectivité
- Elle s'efforcera, dans la mesure du possible, de proposer des activités dans des lieux différents au sein de la ville de Joué-Lès-Tours afin d'être accessible à un maximum d'assistantes maternelles

## *Modalités d'adhésion :*

- L'adhésion couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août
- L'adhésion vaut pour une assistante maternelle et ses accueillis
- Le montant de la cotisation annuelle est déterminé chaque année par l'Assemblée Générale
- L'association est uniquement accessible aux assistantes maternelles de Joué-lès-Tours

**Pour s'inscrire à Récré'Assmat, la personne devra fournir les documents suivants :**

- Le bulletin d'adhésion rempli et signé
- La cotisation annuelle
- Les autorisations parentales remplies et signées
- Copie de l'agrément en cours de validité
- Copie de l'attestation de responsabilité civile et professionnelle

### **Règles de vie :**

**Les informations vous seront communiquées via un groupe Whatsapp mis en place pour les adhérents.**

**Ce groupe est dédié à échanger autour des activités proposées par l'association, aucune conversation d'ordre privé ne sera tolérée.**

Pour les moments conviviaux entre adultes, il sera demandé d'avoir un état d'esprit d'échange, d'écoute et de bienveillance pour le **bien-être de tous**.

Nous vous invitons à nous faire des propositions de ce dont vous avez envie et/ou besoin qui vous fera plaisir.

En fonction de l'activité prévue, les conjoints des assistantes maternelles pourront être présents.

Pour les activités autour de l'enfant, l'association Récré'Assmat se déplacera dans différents lieux d'éveil en fonction des disponibilités des différentes structures : Centres sociaux, Médiathèque, Espaces sociaux...

Les dates et activités vous seront communiquées ultérieurement.

Lors de ces activités, en cas d'affluence et de quota imposé par les structures, des inscriptions seront mises en place (sur un groupe dédié sur whatsapp).

Il est important d'observer des règles de bonne conduite, de sécurité et de respect des personnes ainsi que du matériel mis à disposition.

Il est demandé également de ranger l'espace d'accueil avant votre départ.

### **Collecte de fonds :**

- Subventions
- Dons
- Participation à des manifestations (vente de gâteaux etc...)

Lors d'évènements en dehors de vos heures de travail, une participation de votre part sera la bienvenue mais aucunement obligatoire.

### **Application du règlement :**

Toute personne, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement et le signer au moment de l'adhésion.

Ce règlement sera fourni à chaque adhérent lors de son inscription.

**Présidente, Mme Harrats Lamia**



**Secrétaire, Mme Abachri Khaizouran**



